

Campus des Valois

609 Route de la croix du milieu

16400 La Couronne

Email: formations@campus-valois.fr

Tel: 05 45 25 18 50



Référent Santé Sécurité au travail

Depuis le 1er juillet 2022, tout employeur doit déléguer un Référent en Santé Sécurité au travail (RSSCT) peu importe l'effectif ou le domaine d'activité de l'entreprise.

La formation intègre les dernières évolutions législatives, règlementaires et jurisprudentielles.

Durée: 35.00 heures 5.00 jour(s)

Lieu : Campus des Valois - Site de Segonzac ou La Couronne

Modalités pédagogiques : Formation présentielle

Profils des stagiaires

- Responsable RSSCT désigné par l'entreprise : tout collaborateur intéressé quelle que soit sa fonction ou son positionnement. Ne sont pas éligibles les élus et/ou suppléants du CSE et les DP

Prérequis

- Aucun

Objectifs pédagogiques

- Connaître le rôle et les missions du RSSCT
- Maîtriser la détection des risques et établir un plan de prévention

Contenu de la formation

- Jour 1
 - État des lieux de l'entreprise : où en êtes-vous dans la prévention?
 - Cadre réglementaire et juridique de la Santé-Sécurité : code du travail, code pénal
 - Les acteurs internes et externes de la prévention, les responsabilités de chacun
 - Les différents types de délits, accidents du travail, maladies professionnelles, accidents de trajet
 - Les missions du référent, sa nomination, les moyens mis à disposition
- Jour 2
 - Comment effectuer la veille réglementaire
 - Les documents obligatoires, audit des documents déjà existants
 - Inspection : comment mener une inspection et s'en servir
 - Rôle d'études du Référent
 - Les missions de contrôle du Référent
- Jour 3
 - Enquêtes- Études de cas
 - Méthode des 5M- ISHIKAWA- ITAMAMI
 - Arbre des causes
 - Exercices de mise en pratique
- Jour 4
 - L'EVRP
 - Le DUERP
 - Découpage des UT
 - Comment recenser les situations dangereuses, déterminer les risques associés, hiérarchiser les risques
 - Un point sur la Loi REBSAMEN et son application concrète

Campus des Valois

609 Route de la croix du milieu

16400 La Couronne

Email: formations@campus-valois.fr

Tel: 05 45 25 18 50



- Jour 5
 - Les Risques Psychosociaux
 - Les facteurs RPS, les types de RPS, les conséquences, la prévention
 - Les outils d'analyse de l'INRS
 - Mise en œuvre sur une unité de travail

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Informations, devis, inscriptions, personnes à contacter :

Nathalie Marchesson Assistante : nathalie.marchesson@campus-valois.fr

Romain Deville Commercial : romain.deville@campus-valois.fr

Elisabeth Mouchague Chargée Développement de la formation continue : elisabeth.mouchague@campus-valois.fr

Moyens pédagogiques et techniques

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Attestation de formation
- Études de cas
- Grilles d'évaluations des compétences acquises

Modalités d'accès :

Les groupes sont composés de 8 à 12 participants maximum. Les sessions sont maintenues sous réserve qu'au moins 5 personnes soient inscrites.

Les sessions débutent sous un délai moyen de 30 jours ouvrés après la signature du devis accepté.

Les inscriptions sont closes 10 jours avant le début des sessions;

Cette formation peut être suivie par des participants en situation de handicap, sous réserve de satisfaire aux exigences des prérequis et aux conditions de sécurité du déroulement matériel de cette dernière. Nous consulter

Date de mise à jour le 6 mars 2024